



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

**Protocole de sport de haut niveau - Attribution d'une subvention au
Stade Niortais Rugby**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030357

Vie Associative/Jumelages

**Protocole de sport de haut niveau - Attribution d'une subvention
au Stade Niortais Rugby**

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré, conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux associations évoluant en Division Nationale et participant par conséquent à des Championnats de France.

Les associations figurant dans le tableau ci-dessous remplissent les conditions fixées dans ce protocole :

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2002	SUBVENTIONS 2003
6876	Stade Niortais Rugby	10 502,30 € + 1 500 € (prime)	1 500 € (prime) + 11 061,52 €
4096	Volley Ball Pexinois	3 594,16 €	1 500 € (prime) en mai + 7 072,65 €
4010	Judo Club Niortais	1 113,40 €	1 145,40 €
4015	Taekwondo Club Niortais	4 998,84 €	3 147,22 €
4077	Roller Club Niortais	2 652,50 €	4 052 €
4071	Art et Sport Tennis de Table	2136,48 €	3 086,30 €
4020	Ball Trap Club Niortais	782,40 €	1 741,88 €
4048	Niort Bowling Club	1 936,78 €	2 457,27 €
16812	La Gaule Niortaise Compétition	3 660 €	2 223,57 €
14462	Niort Handball	4 323,36 €	3 519,62 €
4036	Basket Club Niortais	Assoc. pas concernée cette année 1 500 € (prime)	4 319,88 €
4084	Ecole de Tennis de Niort	Dossier pas retourné 1 500 € (prime)	1 906,91 €
284	Niort Aviron Club	3 781,75 €	2 381,25 €
25762	Art et Sport Handisport	5 716,19 €	5 643,10 €
20 376	Récréo	1 348,80 €	1 010,60 €
4256	Moto club DS	2 419,40	1 995,40 €
13995	Cercle des Nageurs	3 722,00 €	4 384 €
12645	Académie Niortaise de Billard	Assoc. pas concernée cette année	1 014,20 €
4075	Mini Racing 79	3 959,20 €	3 948,60 €
4088	Les Archers Niortais	4 072,97 €	3 164,50 €
4084	Ecole Niortaise de Taekwondo	2 159,30 €	1 463,50
18100	Sojjok Kwan	1 149,60 €	1 805,75 €
4081	ANSG	284,80 €	1 185,20 €
4083	Niort Squash	2685,40 €	3 221,55 €
7062	Souché Tennis de Table	17 575,18 €	17 792,32 €
4066	Golf Club Niortais	1 500 € (prime) + 6 084,72 €	5 254,20 €
	Ski nautique Club Niortais	Dossier pas retourné	1 961 €
25073	Twirling Niort Baton	2 054 €	2 010,20 €
4082	Niort Hockey Club	13 106,81 €	15 810,50 €
4099	Bicross Club Niortais	1 373,02 €	1 418,16 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ce protocole et à verser, aux associations ci-dessus, les subventions correspondantes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JAIN

[Ordre du jour](#)